



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COVID-19

La Ville met en place des mesures préventives

Thetford Mines, le 12 mars 2020. À la suite des recommandations émises aujourd'hui par le premier ministre, monsieur François Legault, concernant les mesures prises pour éviter la propagation du coronavirus, la Ville de Thetford Mines confirme l'annulation, jusqu'à nouvel ordre, des activités prévues dans ses installations, soit les deux arénas, la Maison de la culture ainsi que les piscines de la Polyvalente de Thetford Mines et du secteur Black Lake. Cette décision est sujette à réévaluation dans 24 heures.

Des mesures préventives

« Cette décision a été prise afin de respecter les directives émises par le gouvernement, d'assurer la sécurité de nos citoyens et de réduire au maximum les risques de contamination. En concertation avec les représentants de nos différents services, nous avons décidé d'annuler les activités offertes dans nos installations. Que ce soit pour les employés de la Ville ou pour les visiteurs, nous croyons que cette mesure préventive est appropriée dans les circonstances. Si nous pouvons arriver à faire une différence pour limiter les risques de propagation, nous sommes disposés à le faire » affirme le maire de la Ville, Marc-Alexandre Brousseau.

Rappelons que les dirigeants prennent également les moyens recommandés par le gouvernement afin de protéger ses employés du virus.

Rassemblements interdits

Tel que recommandé par le ministre, la Ville rappelle à toutes les associations que les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes sont interdits. La Ville recommande à toutes les personnes qui préoyaient participer à des activités au cours des prochains jours de vérifier avant de se déplacer puisque plusieurs d'entre elles ont déjà été annulées.

« Dans l'attente de directives claires de la part du ministère de la Santé, nous avons choisi d'être proactifs en mettant en place des mesures de prévention aussi sécuritaires que possible. La Ville a choisi, avant tout, de miser sur la protection de la santé de ses citoyens » ajoute-t-il.

Révision toutes les 24 heures

La Ville rappelle que la situation sera évaluée toutes les 24 heures afin de définir les alignements en fonction des consignes du Ministère et de la situation qui prévaudra à ce moment. Les informations relatives à l'évolution de la situation seront disponibles en page d'accueil du site internet et via le compte Facebook de la Ville.

-30-

SOURCE :

Caroline Poulin

Responsable des communications | Ville de Thetford Mines

418 335-2981, poste 215 | c.poulin@villethetford.ca